



Universitätsbibliothek Paderborn

Exercices De Pieté Pour Tous Les Dimanches Et Les Fêtes Mobiles De l'Annee

Contenant ce qu'il y a de plus instructif, & de plus interessant dans ces
jours-là ; aec des Reflexions sur l'Epître, une Meditation sur l'Evangile de
la Messe; & quelques Pratiques de pieté propres à toute forte de
personnes

Depuis le Dimanche de la Resurrection de Nôtre-Seigneur, jusqu'a
l'Octave de la Fête-Dieu

Croiset, Jean

Lyon, 1725

L'Epître de la Messe.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52042](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52042)

*L'Oraison qu'on dit à la Messe de ce jour
est celle qui suit.*

DEus qui solemnitate Paschali, mundo remedia contulisti : populum tuum, quæsumus, coelesti dono proseguere : ut perfectam libertatem consequi mereatur, & ad vitam proficiat sempiternam. Per Dominum, &c.

la vie du Ciel, qui ne doit jamais finir. Par nôtre-Seigneur, &c.

O Dieu, qui avez donné au monde par la solemnité de la Pâque, le remède souverain de tous les maux : versez s'il vous plaît, sur vôtre peuple, vos dons celestes ; afin que recevant de vous la parfaite liberté, ils s'avancent toujours de plus en plus dans

L'ÉPIÔTRE.

*Leçon tirée des Actes des Apôtres.
Chap. 10.*

IN diebus illis : stans Petrus in medio plebis, dixit : viri fratres, vos scitis quod factum est verbum per universam Judæam : incipiens enim à Galilæa, post baptismum, quod prædicavit Joannes, Jesum à Nazareth : quomodo unxit eum Deus Spiritu sancto, & virtute, qui pertransiit benefaciendo, & sanando omnes oppressos à diabolo, quoniam Deus erat cum illo. Et nos testes sumus omnium, quæ fecit in regione Judæorum, & Jerusalem, quem occi-

EN ces jours-là, Pierre se tenant debout au milieu de l'assemblée, dit : Mes Freres : vous avez oûi parler de ce qui est arrivé dans toute la Judée, & qui a commencé par la Galilée, après le baptême que Jean a prêché. Comme Dieu a donné l'onction de l'Esprit Saint, & de sa vertu à Jesus de Nazareth, qui par tout où il a passé a fait du bien, & a gueri tous ceux qui étoient sous l'oppression du demon, parce que Dieu étoit avec lui. Et nous autres nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a

derunt suspendentes in ligno. Hunc Deus suscitavit tertia die, & dedit, eum manifestum fieri, non omni populo, sed testibus praordinatis à Deo: nobis, qui manducavimus & bibimus cum illo, postquam resurrexit à mortuis. Et praecepit nobis predicare populo, & testificari, quia ipse est, qui constitutus est à Deo iudex vivorum & mortuorum. Huic omnes Propheta testimonium perhibent, remissionem peccatorum accipere per nomen ejus omnes, qui credunt in eum.

faites dans la Judée, dans Jerusalem, & que les Juifs l'ont mis à mort en le crucifiant. Dieu l'a ressuscité le troisième jour: & il a voulu qu'il se fit voir, non à tout le peuple, mais à des hommes destinez de Dieu pour en être les témoins; à nous qui avons bû, & mangé avec lui depuis sa Resurrection. Il nous a commandé lui-même de prêcher au peuple, & de témoigner que c'est lui que Dieu a établi le Juge des vivans & des morts. Tous les Prophetes lui rendent ce témoignage, que tous ceux qui croient en lui, reçoivent par son nom la remission des pechez.

Saint Luc après avoir écrit dans l'Evangile la vie de Jesus-Christ, & de sa sainte Mere, dont on peut dire qu'il a été le confident, a voulu nous donner dans les Actes des Apôtres, l'Evangile de la Resurrection du Sauveur, selon la pensée de saint Chrysostome, avec l'histoire de l'Eglise naissante.

REFLEXIONS.

*Il nous a commandé lui-même de prêcher au peuple, &c. Que douze pêcheurs pauvres, grossiers, qui avoient presque
vieilli*